



N<sup>o</sup> 275

Le 7 novembre 1989

SIGNATURE D'UN MÉMOIRE D'ENTENTE CANADA-PHILIPPINES  
SUR L'INSPECTION DU POISSON

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et Son Excellence Raul Manglapus, ministre des Affaires étrangères des Philippines, ont signé aujourd'hui à Ottawa un Mémoire d'Entente entre le Canada et les Philippines sur l'inspection du poisson. La signature s'est faite à l'occasion de la visite d'État qu'effectue au Canada la Présidente de la République des Philippines, Mme Corazon C. Aquino.

"Ce Mémoire d'Entente prévoit une coopération nouvelle entre le Canada et les Philippines dans le secteur des pêcheries et contribuera à accroître le niveau et l'ampleur de notre commerce bilatéral", a déclaré M. Clark.

Le Mémoire d'Entente vise à faciliter l'entrée au Canada des produits philippins qui satisfont aux normes canadiennes et internationales. Il permettra aux consommateurs canadiens d'avoir accès à du thon en boîte et des crevettes congelées de haute qualité en provenance des Philippines.

La signature du Mémoire d'Entente entre le Canada et les Philippines suit la conclusion d'arrangements similaires avec le Japon et la Thaïlande. Il porte à trois pays le nombre des producteurs étrangers qui ont la capacité de satisfaire aux normes canadiennes en matière de qualité et de sécurité.

Le ministère des Pêches et Océans, qui a déterminé la capacité qu'a l'industrie philippine de transformation du poisson de satisfaire aux prescriptions réglementaires du Canada, sera chargé de surveiller la mise en oeuvre du Mémoire d'Entente.

- 30 -

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures